

**Rapport d'évaluation Projet « Entreprise sans fumée »  
(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2009)**

**Résumé**

Ce projet a été lancé en été 2005 par la Ligue pulmonaire des deux Bâle. Il repose sur des cours collectifs de sevrage tabagique. Les premières rencontres ont eu lieu en août et en septembre 2005 entre la Ligue pulmonaire des deux Bâle, l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle (ISPM), chargé de l'évaluation, et l'Institut de recherche thérapeutique, à Munich, qui a développé le cours de désaccoutumance au tabac basé sur les thérapies comportementales. La phase pilote s'est déroulée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006 et, dès le 1<sup>er</sup> mai 2007, le projet proprement dit a pu commencer, intégrant les expériences récoltées durant la phase pilote. Il s'est ensuite étendu aux autres régions linguistiques et a, de ce fait, pris une ampleur imposant des exigences nouvelles et nécessitant les ressources correspondantes. Pour ces motifs, le projet, qui s'était déroulé jusque-là avec succès, a dû être interrompu prématurément à la fin 2009. Dans le même temps, une demande de subvention (acceptée depuis) pour la poursuite du projet de 2010 à 2014 était déposée auprès du fonds de prévention du tabagisme.

Le présent rapport d'évaluation donne un aperçu des activités réalisées jusqu'ici. Il est conçu de manière analogue aux autres rapports, adoptant les mêmes modalités d'évaluation et de présentation des données afin de permettre une comparaison avec les éditions antérieures. Il décrit les activités menées dans le cadre du projet « Entreprise sans fumée » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et durant la période allant du 1<sup>er</sup> mai 2007 au 31 décembre 2009. Une mention à part indique si la phase pilote a été intégrée ou non à l'évaluation.

Entre le 1<sup>er</sup> mai 2007 et le 31 décembre 2009, 58 cours de sevrage tabagique ont été lancés : 414 personnes y ont participé, sans compter les 103 participants à la phase pilote. Plus de 88 % (n=367) des participants ont répondu aux questionnaires envoyés après le cours, ce qui, pour une évaluation facultative, constitue un très bon chiffre. 42 personnes (soit 10 %) avaient indiqué au préalable, sur les deux premiers questionnaires, ne pas vouloir participer à l'évaluation. Sur la base des questionnaires reçus, 67 % des participants (n=246) ont indiqué avoir arrêté de fumer pendant la formation, tandis que 18 % ont réduit leur consommation de nicotine. 12 % ont arrêté de fumer au cours de la formation, mais ont ensuite recommencé. 2 % n'ont pas noté de changement dans leurs habitudes tabagiques, après une diminution temporaire de la consommation de cigarettes, et 1 % n'a pas du tout changé ses habitudes. Si l'on estime avec prudence le taux des participants qui ont cessé de fumer, c'est-à-dire au moyen d'une analyse en intention de traiter (100 %=372), il résulte que 66 % des participants ont arrêté de fumer durant ces cours. On dispose des chiffres relatifs au taux d'abstinence après une année pour 30 cours et 156 participants. Par rapport aux questionnaires renvoyés, ce taux est de 44 % ; suivant le principe de l'analyse en intention de traiter (taux de réponse de 75 %), il est de 33 %.

Concernant les conseils aux entreprises, les objectifs ont été atteints, tant qualitativement que quantitativement, puisque plus de 250 entreprises ont été conseillées. Le nombre réel des consultations fournies pourrait même être supérieur, puisqu'aucun document n'est disponible pour certains cours. Plus de 90 % des entreprises ont attribué aux offres du projet « Entreprise sans fumée » la note « bien » (5) ou « très bien » (6), sur une échelle de 1 à 6.

En résumé, la plupart des objectifs ont été atteints, au niveau tant qualitatif que quantitatif. Si l'on procède à une revue systématique<sup>1</sup>, peu d'objectifs nécessitent d'être adaptés à la réalité.

---

<sup>1</sup> Cahill K, Moher M, Lancaster T: Workplace interventions for smoking cessation. Cochrane review, Wiley, 2009.